

Faites des économies grâce à un audit de votre régime de protection sociale

ABdP se positionne comme l'expert en protection sociale et en charges sociales et offre aux entreprises la possibilité de trouver des leviers d'économies.

Anne de Prémeneu, présidente de ABdP, nous explique comment.



ANNE DE PRÉMENEU,
PRÉSIDENTE DE ABdP

Comment intervenez-vous auprès des entreprises ?

Entourée d'une vingtaine d'experts, ABdP réalise des audits visant à sécuriser et optimiser les dispositifs de protection sociale et les charges sociales. La sécurisation vise à identifier et chiffrer les risques vis-à-vis d'un éventuel contrôle URSSAF, qui survient en moyenne une fois tous les 3 ans. L'optimisation vise à identifier les écarts positifs

en termes de pratique de paie et les économies liées aux régimes de protection sociale. 90 % des audits chez ABdP permettent de réaliser des économies et/ou de sécuriser les dispositifs en place. L'économie sur la protection sociale peut représenter jusqu'à 18 % de la cotisation globale versée à l'assureur, soit une moyenne de 70K€ par an pour une entreprise de 200 salariés. Cette baisse est obtenue grâce à un audit exhaustif comprenant une analyse juridique des contrats, une analyse des garanties et leur conformité par rapport à la loi et la convention collective applicable ainsi que l'analyse des frais de chargement de l'ensemble des intervenants (assureurs, courtiers, gestionnaires). Lorsque l'audit permet d'identifier des économies, nous l'accompagnons dans le cadre d'un appel d'offres. Les entreprises pour la plupart déjà suivies par un courtier sont surprises des montants d'économies qu'elles réalisent grâce à notre intervention, n'étant nous-mêmes pas courtier !

Quels sont les principaux sujets qui vous ont mobilisé ces dernières années ?

Sur la protection sociale, au cours des 5 dernières années, le quotidien des DRH autant que des professionnels de l'assurance a été soumis à un rythme effréné de réformes avec la mise en conformité des règles d'exonération URSSAF, l'organisation de la généralisation de la complémentaire santé, le passage au nouveau cahier des charges des contrats responsables, et la réforme 100 % Santé qui s'étale jusqu'en 2021. Sur les charges sociales, nos partenaires avocats analysent chaque année les nouveaux dispositifs et les aménagements issus de la loi de finances et la

loi de financement de la sécurité sociale qui viennent impacter les règles de paie.

La mobilisation est donc permanente et grâce à nos partenaires avocats, nous mettons en conformité les entreprises en risque.

Comment le contexte autour de la Covid-19 vous a-t-il impacté ?

Cela a été un élément déclencheur pour beaucoup d'entreprises avec lesquelles nous étions en discussion. Elles ont été plus attentives à identifier des leviers de trésorerie. Pour certaines entreprises, les mois à venir s'annoncent difficiles, des plans sociaux se mettent en place, et nous restons mobilisés, plus que jamais, pour les aider à affronter l'avenir incertain.

Qu'est-ce que vous a apporté la formation de l'ISG ?

L'ISG est la 4^{ème} école de commerce en nombre de diplômés créateurs d'entreprise et m'a donc naturellement donné le goût d'entreprendre. Je garde un excellent souvenir de la formation pluridisciplinaire, et surtout des projets menés en groupe, dont l'Association Visa Santé que j'ai rejoint pour des missions humanitaires au Sénégal et au Mali. Je serai ravie de faire profiter à des jeunes entrepreneurs de mon expérience de création d'entreprise. Aux jeunes ISG souhaitant se lancer, je leur dis : « OSEZ ! » C'est ce que je me dis chaque matin en me réveillant. Oser prendre son téléphone pour parler aux décideurs, oser concurrencer des leaders sur son marché, oser dire non pour défendre son prix...

C'est comme cela qu'au bout de quelques années je me suis créée mon réseau et que j'ai réussi à faire grandir mon entreprise. Aujourd'hui mes clients sont mes premiers ambassadeurs et les premiers à me recommander ! ■

Anne de Prémeneu

Présidente ABdP

6 rue de Sèze, 75009 Paris
a.depremeneu@abdp.eu
<http://abdp.eu/>